

Elections au conseil départemental des jeunes 2017-2018

Le Conseil général des jeunes est une **Assemblée consultative**, composée de collégiennes et collégiens, issu(e)s des **classes de 5^{ème} et 4^{ème}**, élu(e)s par leurs pairs en binôme paritaire, pour **une année. Un garçon et une fille seront donc élus pour l'année.**

La session annuelle est composée de **deux séances plénières** (ouverture et clôture) et de **quatre journées de travail en groupes. Ils bénéficieront d'un budget de 2500 euros pour monter un projet.**

Les commissions travailleront sur les thématiques suivantes :

- ♀ **Solidarités et lutte contre les discriminations**
- ♂♂ **Citoyenneté européenne et relations internationales**
- ♂♂ **Sports et Santé**
- ♂♂ **Médias et usages numériques**
- ♂♂ **Environnement et développement durable**
- ♂♂ **Culture et Jeunesse**
- ♂♂ **Vie au Collège**
- ♂♂ **Égalité filles/garçons**

Les élèves intéressés doivent se rendre auprès des CPE pour candidater.

Les élections auront lieu le jeudi 19 octobre à 10h et à 13h au foyer socio-éducatif